

DESCRIPTIF DE LA FORMATION « Parcours de Formation au Métier d' Ouvrier Agricole »	
Public concerné Effectif	<p>Elle s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire inscrit à la Mission Locale.</p> <p>Le parcours doit apporter une réponse au public issu des zones rurales</p> <p>Effectif : 16 places</p>
Prérequis, modalités et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau minimum 3ème DNB / sans diplôme ▪ jeunes les plus éloignés de l'emploi ▪ accessible aux personnes en situation de handicap ▪ Information collective ▪ Un entretien de positionnement pour déterminer les motivations et accompagner au mieux dans le projet professionnel ▪ Contractualisation du parcours
Présentation générale (Problématique, intérêt)	<p>Ce parcours correspond à des jeunes souhaitant intégrer le monde agricole par l'obtention d'un certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAP agricole). L'objectif de ce parcours permettra à des jeunes non scolarisés ayant un projet dans le domaine de l'environnement d'acquérir un premier niveau de diplôme de niveau 3 CAPa Agricole.</p> <p>Le dispositif mis à disposition de ces personnes rencontrant des difficultés, en savoirs, savoir être et savoir-faire, devra leur faciliter une insertion professionnelle à travers un parcours en 3 étapes.</p> <p>Les finalités du parcours sont de proposer une progression pédagogique jusqu' à l'obtention du titre (diplôme) facilitant leur insertion professionnelle. A l'issue de la formation les bénéficiaires pourront ainsi d'accéder à un emploi ou poursuivre une formation d'un niveau supérieure.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Remettre à niveau pour avoir les prérequis nécessaires en vue de l'obtention du diplôme - Acquérir les savoirs de base - Confirmer le projet professionnel - Permettre au stagiaire d'appréhender le monde du travail dans sa réalité quotidienne - Acquérir des compétences techniques d'ouvrier agricole - Acquérir Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments - Acquérir Techniques et pratiques professionnelles - maîtriser les différents types Hébergement touristique et technique de vente de produits locaux

<p>Contenu de la formation</p>	<p>PARCOURS DE FORMATION AUX METIERS D'OUVRIER AGRICOLE</p> <p>ETAPE 1 : Remobilisation des savoirs de bases (280 heures en centre + 70 h en entreprises) :</p> <p>Module 1 : Raisonnement scientifique aux métiers de l'agriculture (70 h) Module 2 : Utilisation de l'informatique et communication aux métiers de l'agriculture (70 h) Module 3 : « softs skills : des compétences comportementales » (70 h) Module 4 : Connaissance des métiers agricole (70 h) Module 5 : Immersion en entreprise agricole (70 h)</p> <p>ETAPE 2 : PRE-QUALIFICATION (280 heures en centre + 70h en entreprise) :</p> <p>Module 1 : Agir dans des situations de la vie sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Module 1-1 : Raisonnement scientifique (35 h) ♦ Module 1-2 : TIC Communication (35 h) <p>Module 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Module 2-1 : Technique d'expression (35 h) ♦ Module 2-2 : Vie sociale et instruction civique (35 h) <p>Module 3 : Interagir avec son environnement social</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Module 3-1 : Connaissances des métiers en lien avec l'agriculture (70 h) ♦ Module 3-2 : Communication en lien avec le métier agricole (35 h) ♦ Module 3-3 : « Softs skills : des compétences comportementales en lien avec le monde agricole » (35 h) ♦ Module 3-4 : Immersion en entreprise agricole (70 h) <p>ETAPE 3 : Qualification au CAPa ARC (480 heures)</p> <p>Module Professionnel 1 : Insertion du salarié dans l'entreprise (70 h) Module Professionnel 2 : Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments (70 h) Module Professionnel 3 : Techniques et pratiques professionnelles (70 h) Module d'Initiative Professionnelle 4 : Hébergement touristique et vente de produits locaux (70 h) Module Professionnel 5 : Immersion en entreprise (280 heures)</p>
<p>Méthodes mobilisées</p>	<p>Il s'agit des moyens utilisés pour permettre les apprentissages (exercices, Capitalisation de l'expérience professionnelle, jeux de rôles, exposés, film, vidéo...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alternance : présentiel et période en milieu professionnel. • Cours théoriques • Interventions de professionnels du paysage. • Visites pédagogiques, • Mises en situation professionnelle

Modalités d'évaluation	Evaluations : Contrôle certificatif en cours de formation ; épreuve ponctuelle terminale.
Compétences / Capacités professionnelles visées	Ces compétences et/ou capacités professionnelles visées doivent ensuite pouvoir s'évaluer au cours et à la fin de la formation.
Durée	La formation se déroule sur 1 an en alternance, pour 840 heures / an en centre et 420 heures en entreprise agricole soit : 24 semaines en centre de formation / an 12 semaines en entreprise / an
Lieu	MFR de l'EST au 1091 Chemin Bel Ombre 97440 Saint André La formation se déroulera à SALAZIE/ST ANDRE
Financement	Action de formation financée par LA REGION REUNION, rémunération possible selon critères d'éligibilité Coût horaire stagiaire 12 €/heure Coût pédagogique 12 (€/h) X 840 (h) X 16 (stagiaires) = 161 280 €
Responsable de l'action. Contact	François ANTIER : francois.antier@mfr.asso.fr Rachelle IDOPHIN : fd.la-reunion@mfr.asso.fr Tel : 0262 27 09 71
Formateurs, animateurs et intervenants	Formateurs des MFR, intervenants extérieurs, professionnels...
Suivi de l'action	Emargements des stagiaires et des formateurs, attestation de stage, livret d'alternance, cahier journaux, ...
Evaluation de l'action	A la fin de la formation, sera remis au stagiaire : Attestation de fin de formation et/ou le diplôme attestant la réussite du Titre d'Ouvrier du Paysage
Passerelles et débouchés possibles	Cette action a pour finalité de préparer le futur participant à une intégration dans la vie professionnelle (ouvrier agricole) ou la poursuite des études en BAC Professionnel ou autres.
Accessibilité	Accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve de préconisation de l'AGEFIPH Référente handicap : Julie CHAFFURIN
Nos résultats	1ère session Résultats communiqués ultérieurement